

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**

LARDIER et VALENCA

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°10- 2016

SEANCE DU MARDI 22 MARS 2016

Nombre de Conseillers :
en exercice : 10
Présents : 9

L'an deux mille seize et le mardi 22 mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 10 mars 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. Joël ROBERT, Mme STEFANI Noëlle, Mme Céline TRUCH, Mme Danielle BLANC

Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : P. POUILLARD

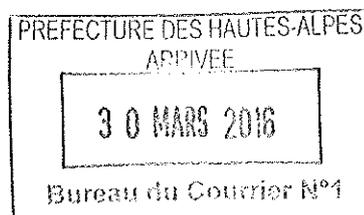
Objet : Demande prêt à la Caisse d'Epargne

Le Maire indique que suite à la décision d'acheter un terrain, en l'occurrence celui de Monsieur PARA Raymond sis dans la zone d'activités, il y a lieu d'emprunter.

Ce terrain est d'une surface de 7 794 m², soit 4 694 m² de constructible en zone d'activités et 3 100 m² de non constructible. Le montant de l'acquisition s'élève à 94 000 €.

Il présente la proposition de la Caisse d'Epargne pour un prêt relais d'un montant de 120 000 € avec un taux d'intérêt annuel de 1,74 % pour une durée de 3 ans.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :



- Décide de contracter un prêt relais auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 120 000 € au taux annuel de 1,74 % sur une durée de 3 ans

- Autorise le Maire à signer toutes pièces concernant ce prêt.

Fait et délibéré le mardi 22 mars 2016

Le Maire
Rémi COSTORIER

